



# Lou Tchaouvel

Bulletin municipal N° 90 – Septembre 2025

## LE MOT DU MAIRE

Voici la rentrée et j'espère que vous avez tous passé un bon été malgré les épisodes caniculaires auxquels nous avons été confrontés. Hormis la journée champêtre, nous aurons l'occasion de nous revoir, notamment à la castagnade le samedi 18 octobre au repas des anciens le mercredi 10 décembre et pour les vœux le samedi 24 janvier 2026.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est arrêté. Une enquête publique a été ouverte. Elle se déroulera du **08 septembre 9h au 11 octobre 12h**. Vous pourrez être reçus en mairie de Chauzon **le jeudi 25 septembre de 14h à 17h**. Vous pouvez également inscrire vos observations sur le registre à votre disposition en mairie et vous rendre dans toute autre mairie si vous n'avez pas de disponibilité à la date prévue à Chauzon.

Vous trouverez toutes les informations concernant cette enquête publique sur le site de la commune, [chauzon.fr](http://chauzon.fr), sous le bouton bleu Urbanisme en page d'accueil.

Le public pourra consigner ses observations et propositions, exclusivement du 8 septembre à 9h au 11 octobre 2025 à 12h.

Un registre dématérialisé sécurisé vous permet d'ores et déjà de déposer vos observations à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plui-cc-gorgesardeche>

Par voie électronique à l'adresse suivante : [plui-cc-gorgesardechemailregistre-numeriquefr](mailto:plui-cc-gorgesardechemailregistre-numeriquefr)

Par voie postale, à l'attention de la Présidente de la commission d'enquête, avec la mention «Enquête Publique – Projet de PLUi – Ne pas ouvrir » à l'adresse suivante : Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, 16 rue des Abeilles, BP 46, 07150 VALLON PONT D'ARC

Afin d'assurer une information complète du public, l'ensemble des observations et propositions (courriers et registres papier) sera tenu à la disposition du public, dans les meilleurs délais, sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/plui-cc-gorgesardeche>.

Bonne reprise à ceux qui travaillent et bonne continuation aux autres.

# TRAVAUX

## Maintenance des lignes électriques 20 000 volts

Des **travaux d'élagage et d'abattage d'arbres** entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20 000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune **à compter du 22/09/2025**.

Ces travaux ont été confiés par Enedis, à l'entreprise SAS MARQUES FERNANDO Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques. Dans le but d'assurer la sécurité des ouvrages et des tiers et de maintenir le niveau de qualité de la fourniture électrique

## Remplacement des luminaires communaux

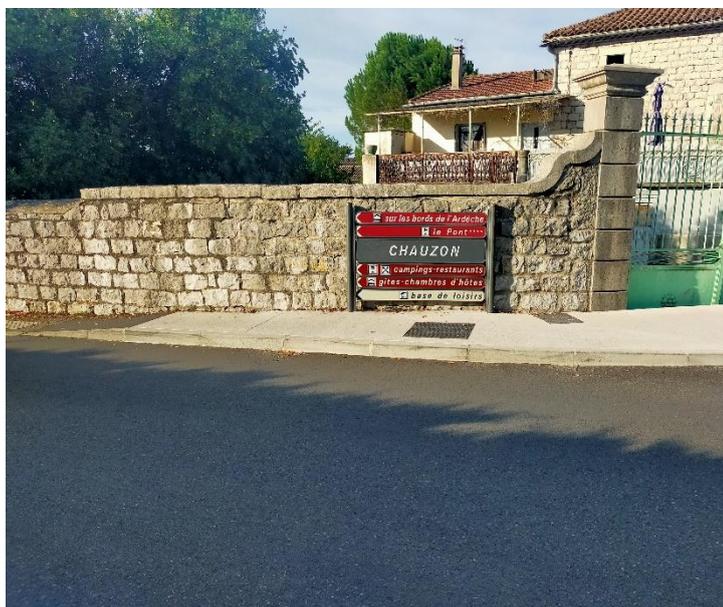


La municipalité a contracté avec le Territoire d'Energie Ardèche (ex SDE) le remplacement des 76 luminaires consommateurs de la commune par des luminaires LED. L'économie attendue est de 2.9 KVA soit 7800kWh/h. Le coût de l'opération s'élève à 46 844,27€HT. La collectivité paiera à hauteur de 23 422,14€.

## Signalétique



Une nouvelle signalétique a été posée au carrefour de



Pradons RD579/308. Coût de l'opération : 1 605 €

## Parking boulodrome



Comme vous l'avez sans doute constaté, un grand parking a été aménagé aux abords du boulodrome ainsi que des potelets de sécurité afin d'interdire le stationnement anarchique à proximité du boulodrome. Espérons que nous en avons terminé avec les voitures garées dans tous les sens qui perturbaient le cheminement  
Coût global de l'aménagement : 26 503 €

## Eglise



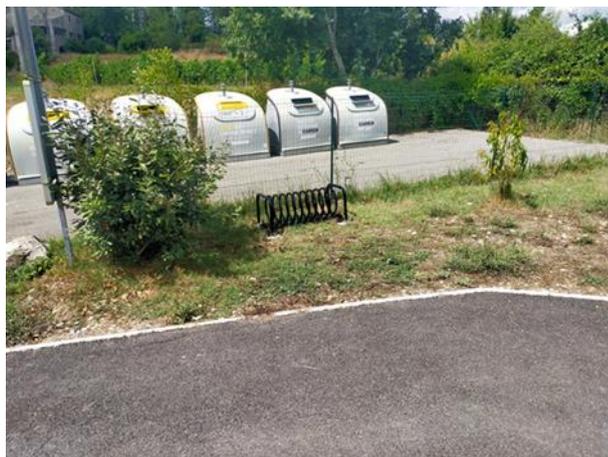
Notre église bénéficie d'un nouveau cadran horaire couplé à sa sonnerie.  
Coût du remplacement 5 276 €

## Cimetière



Des vitrines ont été installées au nouveau et ancien cimetière pour un coût de 1 000 €.

## City Park



Une table de pique-nique (454 €) et un range vélos (174 €) ont été installés au City Park afin d'agrémenter les lieux

Outre ces travaux et aménagements, la municipalité a également procédé à l'ajout d'un candélabre (623 €), l'achat d'un écran et d'un système d'audioconférence (1 726 €), la reliure d'archives communales (2 832 €) et la réalisation de siphons sur La Calade (5 029 €).

## LA FIBRE ARRIVE

Et avec elle le harcèlement commercial qui est inévitable !

Le déploiement de la fibre et la livraison des installations se feront fin septembre, début octobre pour notre commune.

A partir de ce moment, la commercialisation par les opérateurs prendra le relais (Orange, Bouygues, SFR, Sosh, Free, Red by, etc...).

Vous verrez défiler toutes sortes de commerciaux et aussi, malheureusement, des personnes mal intentionnées.

Dans tous les cas, **exigez de voir la carte professionnelle** de leur entreprise leur permettant de vous démarcher en toute sécurité.

Si vous êtes confrontés par des individus peu engageants, n'hésitez pas à en avvertir la mairie qui prendra toutes les mesures nécessaires pour faire cesser ces agissements.

Le maire et son conseil municipal vous souhaitent de bien profiter de cette avancée technologique tant attendue.

## FESTIVITES PASSEES

### Cadeau aux entrants en 6e



Le 19 juin dernier, des représentants de la mairie ont remis à des élèves de CM2 chazonnais un cadeau d'entrée en 6<sup>e</sup>.

Nous leur souhaitons bonne route au collège.

## Tchaouveladei

Organisée par l'association Les chaudonnes, la Tchaouvelade a eu un franc succès. Plus de 80 convives, une paella délicieuse et une ambiance conviviale appréciée par tous. Retour en images (ne nous en veuillez pas, nous ne pouvions pas mettre toutes les photos dans ce bulletin municipal. Mais rassurez-vous, elles sont toutes sur le site de la commune).



## Journée champêtre

La météo était avec nous ! Une superbe journée ensoleillée, une assemblée de plus de 110 personnes et la bonne humeur était au rendez-vous. Nous pouvons dire que tous ont fait bonne chère.

La municipalité tient à remercier les bénévoles qui ont prêté main forte pour l'installation et le rangement de fin de journée ainsi que ceux qui ont fournis les lots pour les concours de pétanque et de belote. Ils se reconnaîtront.

Retour en images. Il a fallu faire un choix, mais l'intégralité des photos sera sous peu sur le site de la commune sous la rubrique Contact → Galerie photos.



Les tablées s'organisent après l'apéritif offert par la Municipalité.



Distribution du poulet basquaise accompagné de riz cuisiné par Joëlle.



Concours de pétanque !



Les pros à l'œuvre.



Les finalistes de la pétanque.

Les concours s'étant terminés très tard, votre photographe préférée a dû s'en aller avant la remise des prix.



Concentration pour le concours de belote.

Si vous avez des photos, transmettez-les à la mairie. Nous les publierons sur le site de la commune.

### Apéro littéraire

Vendredi 29 août, une douzaine de personnes se sont réunies pour un nouvel Apéro littéraire. Beaucoup de motivation un réel intérêt pour la lecture. Nous avons pu partager sur nos coups de cœur et emprunter à ceux et celles qui nous ont fait le plaisir de nous céder momentanément leur « livre du mois » ... ou de l'année.



Concentration et écoute



Un petit « grignotage » en fin de séance

# COTE NATURE

## Aigle de Bonelli



### Victoire !

Nous ne pouvons que nous réjouir.

Après moult discussions pendant des années, notre maire a signé en mai 2023 un arrêté (consultable dans son intégralité sous le bouton bleu Documents officiels en page d'accueil du site de la commune et via <https://chauzon.fr/wp-content/uploads/sites/294/2023/05/ARRETE-Cirque-de-Gens-Reglementation-de-laces-1.pdf>) visant à mettre en quiétude définitive une partie du Cirque de Gens, où l'accès et la circulation des personnes et véhicules sont désormais interdits en tout temps. L'objectif de cette mise en quiétude est de favoriser le retour de l'Aigle de Bonelli, un rapace protégé, encore présent sur le site dans les années 70, et qui recolonise aujourd'hui les anciens sites occupés, à condition qu'ils soient exempts de fréquentation.

La Fédération Française Montagne Escalade ainsi que 3 clubs d'escalade ont contesté cet arrêté et déposé deux recours auprès du Tribunal Administratif de Lyon : le premier demandant la suspension de l'arrêté, le second son abrogation. Ils considéraient que nous n'étions pas compétents pour ce type de décision, et que l'arrêté portait atteinte à leur liberté d'aller et venir.

En juillet 2023, lors de la première audience, le tribunal nous a donné raison et l'arrêté n'a pas été suspendu. La seconde audience en avril 2025 nous a aussi donné raison et cet arrêté n'a pas été abrogé. En effet, le juge a reconnu que dans ce cas précis, le maire avait compétence à agir. Il a également reconnu qu'au vu des enjeux de préservation de l'Aigle de Bonelli, l'interdiction de pratiquer l'escalade sur 20% des voies du Cirque de Gens n'était pas disproportionnée : 60 voies ont été déséquipées, il reste encore 250 voies d'escalade sur les falaises du cirque de Gens ! Les requérants ont été condamnés à nous verser 800 euros dans un premier temps, puis 200 euros chacun de dommages et intérêts dans un deuxième temps.

Nous sommes fiers d'avoir contribué à la restauration de cette zone de quiétude et, ainsi, au retour possible de l'Aigle de Bonelli qui s'était, au fil des années, éloigné du cirque en raison d'une activité récurrente sur la falaise.

Il faut savoir que cet oiseau est particulièrement craintif et qu'un seul dérangement peut l'amener à ne pas s'installer, voire même, parfois, à abandonner sa couvée.

Peut-être aurez-vous dorénavant la chance d'apercevoir ce bel oiseau explorant les environs pour revenir naturellement choisir une zone de falaise non fréquentée pour installer son nid.

## Animation chauves-souris



Le 27 juin dernier, Anne Metaireau Chargée de mission « chiroptères » LPO Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation territoriale Drôme-Ardèche et Suzy Laurans nous ont fait le plaisir d'une longue après-midi et soirée à la découverte des chauve-souris. Après une séance de questions/réponses sur les idées reçues concernant les chauve-souris, les participants (une quinzaine d'adultes et enfants) ont fabriqué un gîte à chauve-souris. Puis, tous ensemble, nous avons pris un dîner « tiré du panier » avant de visionner un magnifique film qui nous a permis de « voir de près » des chauve-souris en vol, en hibernation et même une femelle mettre bas.

A la nuit tombée, nous sommes partis en balade pour les observer dans la nature.

Une journée pleine de découvertes pendant laquelle nous avons pu réviser nos idées reçues sur les chauve-souris. Saviez-vous qu'il existe 48 espèces de chauve-souris en France, que 42 se trouvent en Rhône-Alpes et 38 en Ardèche ?

## ENVIRONNEMENT

### Dépôt sauvage de déchets verts

Nous vous rappelons que le dépôt de déchets verts en dehors des déchetteries est strictement interdit.

Les contrevenants s'exposent à une amende allant de 135 à 1500 euros

*Les articles R632-1, R634-2, R635-8 et R644-2 du code pénal répriment l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet.*

*La sanction encourue est une **contravention de 135€ qui peut atteindre 1 500€ et la confiscation de votre véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.***

# ACTIVITES A CHAUZON

Reprise des cours de Qi Gong et de danse contemporaine



**QI GONG**  
Association intercommunale YILI

RUOMS LES ANTALOTS		CHAUZON MAIRIE	
Mardi	9h45-10h 10h15-11h45	Mardi	18h30-20h
Jeu	9h-10h30 10h45-12h	Jeu	18h30-20h

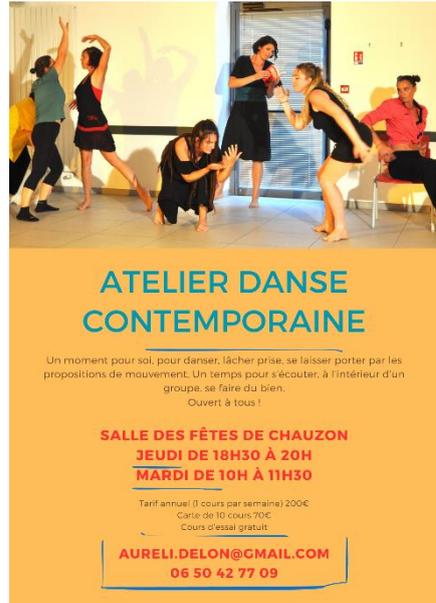
**VALLON**  
MAISON DES ASSOCIATION

ENSEIGNANTE VERONIQUE JUIN  
Diplômée de la FEDIGAE et de l'ITTEOG

06 51 41 76 50 veronique.juin@free.fr

TARIF ANNUEL pour un cours par semaine: 185€  
ADHESION annuelle: 20€

Contact : 06 51 41 76 50 ou veronique.juin@free.fr



**ATELIER DANSE  
CONTEMPORAINE**

Un moment pour soi, pour danser, lâcher prise, se laisser porter par les propositions de mouvement. Un temps pour s'écouter, à l'intérieur d'un groupe, se faire du bien.  
Ouvert à tous !

**SALLE DES FÊTES DE CHAUZON**  
**JEUDI DE 18H30 À 20H**  
**MARDI DE 10H À 11H30**

Tarif annuel (1 cours par semaine) 200€  
Carte de 10 cours 70€  
Cours d'essai gratuit

**AURELI.DELON@GMAIL.COM**  
06 50 42 77 09

Contact : 06 50 42 77 09 ou aureli.delon@gmail.com

Florent Ortin reprend ses **cours de yoga** le lundi de 9h à 11h dans la salle polyvalente à compter du 15 septembre. Contact au 06 28 32 28 72

## Les associations

**Les rosiers** reprennent leurs activités les mardis de 14h à 18h à compter du mardi 16 septembre.

**Les chaudonnes** vous proposent :

Atelier couture 1 mercredi sur 2 de 14h30 à 17h selon planning établi.

Se renseigner auprès de Sylviane au 06 80 95 94 09.

Apéro littéraire les vendredis 7 novembre 2025 et 23 janvier 2026, salle polyvalente, 18h.

« Si Chauzon m'était conté », dimanche 16 novembre 2025 à partir de 14h.

## Initiatives

### Nos solutions de mobilités partagées et solidaires



La communauté de communes oeuvre à la mise en place de Rézo Pouce, réseau d'autostop organisé, conçu spécifiquement pour les zones rurales et semi-rurales. Il repose sur des points d'arrêts fixes avec service électronique. Les utilisateurs s'inscrivent en relais ou sur le service électronique (site ou application), se signalent sur l'application (optionnel, mais permet d'être visible par les conducteurs. Il suffit ensuite de lever le pouce à un arrêt aménagé en conséquence avec une signalétique spécifique (possibilité d'avoir une fiche destination particulière) puis de monter avec un conducteur. Les conducteurs déclarent leurs trajets et sont notifiés de la présence de stoppeurs.

# COTE CULTURE

## Concert solidaire en l'église de Chauzon

Samedi 27 septembre 2025 à 17h, grand concert solidaire proposé par Labeaume en musique dans l'église de Chauzon. Les Voix en Aparté, dirigées par Philippe Forget. Sous le titre mystérieux « Sous la pierre qui chante », un répertoire riche et éclectique de musique électronique et polyphonies de la Renaissance (XVe, XVIe et XVIIe siècles). Une musique qui prend sa source dans notre monde contemporain pour mieux rencontrer les œuvres intemporelles nées de siècles précédents et pour leur offrir de nouveaux éclairages.

Tarifs : 10€ pour les jeunes de 12 à 28 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minimas ; 18€ pour les adhérents, familles, élèves d'écoles de musique ou chorales ; 25€ en tarif plein. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

En tant qu'habitant(-e) de Chauzon, bénéficiez d'une réduction de 7€ au concert . Place à 18€ au lieu de 25€, grâce au code promo CHAUZON

**Pensez à réserver vos places** sur <https://labeaume-musiques.fr/billetterie> : Rubrique **Sous la pierre qui chante Samedi 27 sept. Chauzon > Plein Tarif habitants de Chauzon >** sur la page suivante, celle du paiement, **cochez Saisir un code promo / un avoir** : entrez le code **CHAUZON**



Le bénéfice des concerts sera reversé au profit de la banque alimentaire à Chauzon et au relevage de l'orgue du temple à Vallon.

### PROGRAMME (durée 1h)

**Roman François /**  
G. Dufay /  
J. Ockeghem /  
J. de Mantua /  
J. Gallus /  
P. Verdelot /  
W. Byrd /  
C. Monteverdi

### DISTRIBUTION

Choeur de chambre  
**LES VOIX  
EN APARTÉ /**  
Philippe Forget,  
direction /  
Roman François,  
musiques électroniques

10€ / 18€ / 25€  
GRATUIT - DE 12 ANS  
détail p.7

La poésie sonore des univers électroniques est une porte vers la Musique des Sphères : le son circule et investit l'espace, le simple rapport frontal est oublié le temps d'une parenthèse ré-enchantée dans notre propre quotidien, le temps d'un spectacle présenté sans interruption.

La musique de Roman François apparaîtra non comme un fil rouge mais comme le souffle continu sur lequel tisser le récit musical qui sera le nôtre. Une musique qui prend sa source dans notre monde contemporain pour mieux rencontrer les œuvres intemporelles nées de siècles précédents et pour leur offrir de nouveaux éclairages.

Les ressources et le talent des nouveaux créateurs rendent un hommage sincère et vibrant à ceux qui firent jaillir ces véritables bijoux polyphoniques.

Se perdre comme l'écho sous une voûte de pierre et de son...

En partenariat avec les communes de Chauzon et de Vallon-Pont-d'Arc et l'église protestante unie Aubenas Vois-Pont d'Arc.  
En coproduction avec les Voix en Aparté et Christophe François.

**Les bénéfices seront reversés à la banque alimentaire.**

## Ciné7

Le Ciné7 nous offre régulièrement une belle programmation mise à jour sur le site de la commune [chauzon.fr](http://chauzon.fr) dans la rubrique **Agenda** et en page d'accueil.

## POINT LECTURE

### Les secrets de la femme de ménage, par Freida McFadden (2023)

Dans beaucoup d'appartements newyorkais, nombreuses sont les femmes qui luttent pour trouver des espaces plus spacieux et situés de préférence dans des quartiers moins dangereux. Elles se font femmes de ménage et travaillent dur afin d'obtenir un salaire modeste. C'est entre autres le cas de Millie Colloway. Quand elle doit obtenir un autre poste, elle décide de répondre à une annonce. A sa grande surprise elle obtient un poste chez le directeur de l'agence qui avait placé l'annonce. Son emploi en est un de grand luxe : elle fait le ménage avec un budget illimité et elle prépare les repas dans une cuisine magnifique.

Bientôt son patron, M. Douglas Garrick, commence à montrer une humeur de plus en plus changeante. Il est vrai que son épouse, Mme. Wendy Garrick ne montre jamais aucun signe de vie et passe ses jours enfermée dans la chambre d'amis. Millie s'inquiète puis essaie d'entrer en contact avec elle mais, quoi qu'elle fasse, rien n'y fait. La situation s'aggrave quand Millie trouve une chemise de nuit avec des taches de sang. Elle décide de passer à l'action, car elle estime que la femme du foyer pourrait être en danger. Ce secret de la femme séquestrée doit être résolu, mais Millie, elle aussi, porte en elle des secrets qu'elle doit absolument garder couverts.

Cette deuxième partie diffère beaucoup de la première. Au commencement l'impression qui prédomine est celle que le lecteur se trouve en présence d'un exemple de littérature féminine. Mais cela change, lentement mais sûrement quand Millie entre dans le cercle de la famille Garrick. Dans ces pages le lecteur est poussé à découvrir davantage des personnages de ce roman. Se trouvent opposés les mystères des époux Garrick contre les secrets que Millie doit garder pour elle. Ce jeu de stratégie accompagné de quelques coups de théâtre crée une impression captivante.

Reste la troisième et dernière partie, celle d'un véritable *thriller*. Les parties s'enchaînent facilement et incitent le lecteur à poursuivre sa lecture jusqu'à la fin. L'ultime impression est que nous nous trouvons en présence de trois romans différents mais qui, étant réunis en un seul volume, forment un tout. Je vous conseille vivement la lecture de ce roman.

Carl Evertse

**La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h à 18h.**

## ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026

A compter des prochaines élections municipales de mars 2026, de nouvelles réglementations s'appliquent aux communes de moins de 1 000 habitants, notamment le respect de la parité. Les votes se feront sur liste entière. Toute liste sur laquelle un ou plusieurs noms auront été barrés sera déclarée nulle.

Nous vous donnerons des informations détaillées et des renvois vers des sites dédiés dans le Tchaouvel de janvier 2026.

## ETAT CIVIL

### Ils nous ont quittés

Josette Louvet, née Demarest, le 16 juin 2025 à l'âge de 75 ans

Jean Bernard, le 10 juillet 2025 à l'âge de 96 ans

Pierre Boyer le 27 juillet 2025 à l'âge de 81 ans.

### Ils se sont dit Oui

Simha Bitton et Eoin Ferry le 19 juin 2025

Claire Buonomo et Anthony Girard le 5 juillet 2025

# ET TOUJOURS, LES NUMEROS UTILES

**Mairie de Chauzon** 25 A place de la mairie 07120 Chauzon

Téléphone 04 75 93 97 65 – 07 88 18 45 95

[secretariat@chauzon.fr](mailto:secretariat@chauzon.fr)

**Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche**

16, rue des Abeilles, 07150 Vallon Pont d'Arc Tél : 04 75 37 61 13

<http://www.cc-gorgesardeche.fr/>

Site sur lequel vous trouverez également le dernier bulletin de l'Interco :

**France Services**

Permanences les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h ; mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h 16, rue des Abeilles

CC Gorges de l'Ardèche 07150 Vallon Pont d'Arc Téléphone : 04 75 38 46 81

[vallon-pont-d-arc@france-services.gouv.fr](mailto:vallon-pont-d-arc@france-services.gouv.fr)

**Maison de santé**

Place de la Petite Vitesse, 07120 Ruoms Téléphone : 04 28 40 00 88

<https://www.sante.fr/maison-de-sante-l6223-3/ruoms/maison-de-sante-des-trois-rivieres>

**Infirmières**

Les infirmières ont toutes un numéro personnel. Contacter la maison de santé pour les obtenir.

**Pharmacies** Pharmacie LAGERGE 2, rue Alphonse Daudet

Téléphone : 04 75 39 60 17 <https://lagerge.aprium-pharmacie.fr/>

Pharmacie TAULEIGNE

10, Place du Général de Gaulle 07120 RUOMS

Téléphone : 04 75 39 62 39

**Centre d'incendie et de secours**

Composer le 18

**Centre antipoison**

Appeler au 04 72 11 69 11

**Alcool assistance**

Contact 06 19 78 69 31 – [alcoolassist07@sfr.fr](mailto:alcoolassist07@sfr.fr)

**Gendarmerie Nationale**

18, avenue de la Gare 07120 Ruoms (permanence le vendredi matin) Tél : 04 75 39 61 09

3 place de l'Ancienne Gare, 07150 Vallon-Pont-d'Arc

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Tél : 04 75 88 02 10

Lorsque ces structures sont fermées, un renvoi d'appel vers Privas est automatiquement enclenché.

**Toutes les informations concernant la commune (et les alentours) sont régulièrement mises à jour sur le site [chauzon.fr](http://chauzon.fr)**